



**HAL**  
open science

## Les migrations soninkées dans la longue durée : stratégies et identités

Monique Chastanet

► **To cite this version:**

Monique Chastanet. Les migrations soninkées dans la longue durée : stratégies et identités. Cahiers d'études africaines, 1999, 153 (XXXIX-1), p. 169-177. halshs-00717953

**HAL Id: halshs-00717953**

**<https://shs.hal.science/halshs-00717953v1>**

Submitted on 14 Jul 2012

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Monique Chastanet

## Les migrations soninkées dans la longue durée :

stratégies et identités\*

Les Soninkés, originaires du mali, du Sénégal ou de Mauritanie, sont au cœur des polémiques actuelles sur l'immigration. Deux livres récents viennent éclairer ce débat. Le premier, historique, envisage l'évolution sur la longue durée du phénomène migratoire, en s'appuyant sur des sources écrites, essentiellement, et sur des témoignages. Le second, sociologique, étudie les migrations actuelles et procède surtout d'enquêtes dans la communauté immigrée en France. Ces deux livres se complètent particulièrement bien, la longue période traitée par le premier s'achevant vers 1960, au moment où commencent les migrations massives vers la France, objet du second ouvrage recensé. Afin de respecter leur découpage chronologique, je traiterai successivement du livre de François Manchuelle puis de celui de Mahamet Timera, tout en soulignant les points de rencontre de l'un à l'autre.

Les migrations soninkées, une longue histoire

F. Manchuelle traite de l'ensemble du pays soninké, tout en favorisant la région du haut Sénégal pour laquelle on dispose des sources les plus anciennes. À la période pré-coloniale, les Soninkés tirent partie de leur position d'intermédiaires entre des zones écologiquement et économiquement complémentaires, le Sahara et l'Afrique soudanienne. La richesse est valorisée dans cette société, engagée dans une agriculture commerciale et, pour les familles maraboutiques, dans les échanges à longue distance. Les migrations modernes des Soninkés sont liées à la pénétration commerciale européenne mais s'inscrivent dans la continuité des anciennes expéditions marchandes, les unes et les autres

---

\* À propos de François MANCHUELLE, *Willing Migrants. Soninke Labor Diasporas, 1848-1960*, Athens, Ohio University Press, 1997 ; Mahamet TIMERA, *Les Soninké en France. D'une histoire à l'autre*, Paris, Karthala, 1996. Ce dernier ouvrage fait également l'objet d'un compte rendu dans ce même numéro.

François Manchuelle est décédé tragiquement en juillet 1996 (voir l'hommage qui lui a été rendu dans les *Cahiers d'Études africaines*, 1996, XXXVI (4), 144 : 557-558). Je regrette qu'il ne soit plus parmi nous pour participer aux réflexions que suggère son ouvrage.

ayant en commun la recherche du profit. À cette période, la région soninkée est prospère et la domination coloniale ne s'exerce pas encore. Depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les membres de la famille régnante du Gajaaga monopolisent les emplois de *laptots*, courtiers, interprètes, ce qui leur permet de s'enrichir, d'entretenir une clientèle politique et de s'affirmer comme les intermédiaires obligés dans la traite européenne. L'auteur souligne, par ailleurs, la continuité entre la traite esclavagiste et le commerce légitime qui lui a succédé. Ainsi, le *navétanat* en Gambie, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, apparaît comme une forme de reconversion pour les familles maraboutiques engagées auparavant dans la traite des esclaves. Il attire aussi, à leur suite, des *taalibe* et des paysans pauvres.

Dans les années 1860 et 1870, quand le pouvoir colonial commence à s'imposer dans le haut Sénégal, la région est relativement prospère sur le plan agricole et commercial, et l'impôt de capitation représente une faible charge pour la population. Les courants migratoires vers la Gambie et le bas Sénégal se maintiennent néanmoins. Les *laptots* utilisent leurs salaires, relativement élevés, pour acheter des esclaves et conforter leur position sociale, en accord avec les valeurs de la société soninkée. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, malgré la crise multiforme que traverse le haut fleuve au moment où la France impose sa domination — crise agricole et économique, obligation de payer l'impôt en argent, interdiction de l'esclavage —, le *Gidimaxa* et la région de *Kayes* emploient dans l'agriculture des travailleurs migrants, originaires notamment de pays soninkés situés plus à l'est. C'est l'attestation la plus ancienne d'une « immigration dans un pays d'émigration » : elle montre qu'une région en crise peut néanmoins offrir, pour d'autres, des opportunités de travail et des revenus plus élevés. Par ailleurs, les Soninkés du haut Sénégal continuent à émigrer vers les villes de la côte, la majorité des émigrants appartenant probablement, comme le montre F. Manchuelle, aux familles de notables. Avec l'expansion coloniale française, les *laptots* sont amenés à travailler dans tout l'empire et sont employés dans des secteurs aussi divers que le chemin de fer ou l'armée. Phénomène nouveau au tournant du siècle, ils comptent parmi eux des membres de familles islamisées, ce qui relativise le clivage habituel en milieu soninké entre guerriers et marabouts, et les associe dans une même recherche de richesse et de prééminence sociale.

Les différents réseaux, familiaux et religieux, auxquels appartiennent les migrants soninkés ainsi que les structures d'accueil et d'hébergement des migrants à Dakar, les « grandes chambres », concourent à l'essor des migrations. Par ailleurs, l'émancipation des esclaves au début du XX<sup>e</sup> siècle se traduit pour eux par un accès, limité, aux terres de culture et surtout par la possibilité de s'engager dans les migrations de travail, en tant que *navétanes* en particulier. L'affaiblissement de l'autorité des chefs de famille, liée à cette évolution, favorise également l'émigration des cadets. Dans les années 1920, l'expansion du *navétanat* se poursuit, en rapport avec l'essor économique de l'après-guerre et, notamment, le développement de la culture de l'arachide au Sénégal. Toutefois les migrations de travail suscitent l'hostilité de certains administrateurs coloniaux, comme M. Delafosse, qui voient dans les mouvements migratoires et l'urbanisation une atteinte aux valeurs de l'« Afrique traditionnelle ».

Les migrations se poursuivent dans les années 1930, sans qu'on puisse les mettre au compte de la marginalisation du pays soninké. En effet, si le haut

Sénégal a bien perdu de son importance à l'échelle de la colonie, il continue à produire un surplus agricole dont une partie est commercialisée. Les migrations connaissent des changements notables à cette période : après avoir représenté la part la plus importante des navétanes, les Soninkés se détournent progressivement de cette activité au début des années 1930 et s'orientent vers une migration urbaine, à destination de Dakar et des villes situées dans le bassin arachidier ou le long de la voie de chemin de fer. Ce mouvement, motivé par la recherche de revenus plus élevés, concerne surtout le Gajaaga et le Gidimaxa, les Soninkés du Soudan continuant à fournir des bras pour la culture des arachides jusque dans les années 1960. Autres destinations, l'Afrique centrale et la Côte-d'Ivoire : ces mouvements, respectivement amorcés à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et dans les années 1920, s'orientent finalement vers le commerce. Enfin, depuis les années 1920, les compagnies maritimes comptent beaucoup de « navigateurs » soninkés à Dakar et dans les ports français. Il en existe une communauté importante à Marseille après la Seconde Guerre mondiale : ils s'organisent en associations villageoises tandis que certains d'entre eux achètent hôtels et cafés. Comme pour les autres migrations lointaines, des liens sont maintenus avec le village d'origine malgré une absence de longue durée. Activité rémunératrice et prestigieuse, la « navigation » est restée en partie l'apanage des familles dirigeantes. En plus de l'élargissement de l'aire migratoire, on assiste à un allongement de leur durée ; cela aboutit notamment dans l'après-guerre à une émigration familiale vers Dakar. Toutefois la migration reste relativement « conservatrice » : en effet si les jeunes sont motivés par un désir d'indépendance, en plus de la recherche d'un revenu, ils ne remettent pas en cause les structures sociales traditionnelles une fois de retour au village.

Ce travail, solidement documenté, bien écrit et clairement structuré, a le mérite de renouveler l'approche des migrations soninkées, en réaction contre une vision trop strictement économiste et souvent misérabiliste. La prise en compte de l'ensemble du pays soninké amène l'auteur à des analyses intéressantes sur l'histoire différente des migrations selon les régions et sur une certaine hiérarchisation des rapports entre *jamaane*<sup>1</sup> soninkés par le biais de la migration, situation dont on trouve des échos à l'heure actuelle comme le montre M. Timera. Toutefois, pour se repérer dans cette diversité de lieux, davantage de cartes auraient été les bienvenues !

J'apporterai des compléments d'information sur deux points. F. Manchuelle insiste à juste titre sur l'importance de « tenir son rang » dans la société soninkée et sur le lien entre pauvreté et déshonneur. Mais il voit une simple métaphore dans l'association de la pauvreté et de l'esclavage : s'il en est ainsi au XX<sup>e</sup> siècle, le risque de tomber en esclavage en cas de non remboursement de dettes ou en cas de famine me paraît avoir été bien réel à la période pré-coloniale. Autre question, F. Manchuelle met en doute la « fuite » des jeunes qui partent en migration pour la première fois, comportement attesté pourtant par les archives qu'il cite. C'est sur ces départs en cachette de leur famille, dont m'ont parlé nombre de mes informateurs, que s'ouvre le livre de C. Quiminal (1991 : 9) : « Décider de partir sans y être autorisés, c'est leur manière de défier l'autorité des anciens sans pour autant les mettre dans

---

1. Il s'agit des anciennes formations politiques pré-coloniales.

l'embarras. Les aînés ont besoin de bras pour cultiver les champs. Ils ont aussi besoin d'argent. »

Pour revenir sur les facteurs des migrations, F. Manchuelle a le souci d'étayer son raisonnement sur des estimations de production, de revenus, etc. Toutefois si son argumentation générale, selon laquelle la migration est une recherche de richesse plus qu'une réponse à la pauvreté, paraît convainquante, elle appelle quelques nuances. Les premières formes de migrations modernes semblent bien liées à des positions sociales privilégiées, les aristocrates travaillant comme laptots et les marabouts commerçants se reconvertissant dans le navétanat. En revanche, l'absence de données sur le navétanat dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> et le début du XX<sup>e</sup> siècle, que reconnaît tout à fait l'auteur, ne va pas sans poser problème. Rappelons que cette activité touchait surtout, en dehors des familles maraboutiques, les gens du commun et les esclaves. Les migrations des aristocrates, elles, sont bien documentées. Ce déséquilibre dans les sources, à une période où la société soninkée subit le choc de la colonisation et où l'émigration se généralise à l'ensemble de la population, peut donner une image déformée des migrations.

Tout en notant le déclin économique du haut fleuve à la période coloniale, F. Manchuelle donne une image relativement prospère de la région, image un peu contestable à mon avis. Il minimise notamment l'impact de la monétarisation de l'impôt dans les années 1890. Celle-ci a lieu de plus à une période où, pour accroître leur profit, les traitants et les maisons de commerce achètent les produits locaux contre des pièces de guinée<sup>2</sup> et non contre de l'argent. Les migrations répondent, entre autres motivations, à ce besoin de numéraire. Par ailleurs, F. Manchuelle néglige totalement une autre forme ancienne de migrations, celles qui avaient lieu en cas de famine. Au Gajaaga, des individus ou des familles entières partaient dans les régions voisines, au Bundu et au Fuuta Tooro le plus souvent, et travaillaient contre leur nourriture. Au XX<sup>e</sup> siècle, ces migrations de famine se maintiennent jusque dans les années 1940. De leur côté, durant les périodes de crise alimentaire, les migrations de travail se multiplient et constituent de nouvelles réponses à une situation de pénurie, comme le montrent archives et sources orales, même si elles ne se limitent pas à la durée de la crise et procèdent également d'autres facteurs (Chastanet 1992).

Dans une démarche tout à fait intéressante, F. Manchuelle compare les migrations soninkées aux migrations européennes. J'en aurai pour ma part une approche sensiblement différente à partir de deux exemples, le premier étant cité par F. Manchuelle. Dans son étude sur les migrations temporaires en France au XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle, A. Chatelain (1976 : 71-101) remarque qu'il faut prendre en compte aussi bien les facteurs psychologiques que les facteurs matériels. Cependant, à côté de l'inactivité saisonnière des régions de montagne, due aux rigueurs de l'hiver<sup>3</sup>, il met en avant la pauvreté et la recherche de numéraire, notamment pour le paiement de l'impôt, ce qui ne va pas sans faire penser au pays soninké. À propos de l'émigration des Auvergnats,

2. Tissus importés qui ont joué un grand rôle pendant la traite.

3. Précisons que F. Manchuelle retient aussi l'inactivité saisonnière comme facteur de migration des Soninkés. Mais il la surestime en ne tenant pas compte des cultures de décrue qui occupent la main-d'œuvre agricole une bonne partie de la saison sèche.

A. Poitrineau (1962) note que les habitants de la Limagne voisine sont aussi pauvres mais n'émigrent pas. La morte saison agricole en montagne et les systèmes de production propres à chaque région sont mis en avant pour expliquer cette différence. Cela semble aller dans le sens de la thèse défendue par F. Manchuelle. Toutefois dans une argumentation nuancée, qui prend en compte plusieurs facteurs, A. Poitrineau souligne la misère des zones d'émigration et observe qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle celle-ci augmente en période de crise de subsistance. Qu'il s'agisse de l'Europe ou du pays soninké, il me semble donc que F. Manchuelle écarte un peu trop systématiquement la pauvreté comme facteur, parmi d'autres, des migrations.

Ces autres facteurs, comme la recherche de la richesse et d'une certaine indépendance, ne sont pas, bien sûr, à négliger mais ils ont pu jouer de façon différentielle selon les couches sociales et à certaines périodes plus qu'à d'autres. L'analyse de F. Manchuelle me paraît particulièrement pertinente pour les débuts des migrations, qui touchaient des groupes sociaux privilégiés, et pour la période actuelle, où le pays soninké est relativement prospère par rapport aux régions du Sahel qui ne bénéficient pas de revenus extérieurs<sup>4</sup>. La migration est devenue aujourd'hui indispensable pour la réalisation et le fonctionnement des projets villageois, qu'il s'agisse d'équipements culturels, de santé ou de projets agricoles. Quant à l'histoire des migrations dans leur ensemble, je retiendrai avec F. Manchuelle un facteur anthropologique les favorisant, à savoir l'organisation gérontocratique de la société soninkée qui permet le départ des cadets avant leur accès à certaines responsabilités ou à l'exercice du pouvoir. Un autre facteur s'y ajoute à mon avis, avec la place faite aux stratégies individuelles dans l'organisation de la production agricole. Toutefois aujourd'hui, avec le manque de bras, toute la force de travail est concentrée sur les champs collectifs au détriment des parcelles auparavant réservées aux cadets. Ce qui, comme le montrent C. Daum & M. Timera (1995 : 83-89), incite les jeunes à quitter leur village pour échapper à leur dépendance vis-à-vis du chef de famille et pour « réaliser quelque chose » à l'image de leurs aînés. L'émigration apparaît alors comme ce qui permet d'articuler l'économie collective, au niveau de la famille étendue, et l'économie individuelle, au niveau du migrant.

François Manchuelle note, dans sa conclusion, que « le paradoxe des migrations temporaires, c'est qu'elles évoluent vers une situation où le retour du migrant devient de plus en plus problématique ». Les migrations soninkées en France en sont là, après une phase d'essor dans les années 1960-1970, le développement du regroupement familial et le quasi-abandon des migrations tournantes au sein d'une même famille au cours des années 1980. L'ouvrage de M. Timera traite de ce processus de sédentarisation et des problèmes d'insertion dans la société française qui en découlent.

#### Les migrations soninkées en France aujourd'hui

L'étude de Mahamet Timera s'appuie essentiellement sur des enquêtes qualitatives, menées dans un foyer de travailleurs à Paris ainsi que dans une cité HLM et un lotissement de la banlieue où vivent un grand nombre de familles

4. Sans parler des investissements fonciers des migrants dans les capitales africaines.

soninkées. Le récit de son expérience au foyer est particulièrement intéressant : intellectuel soninké ayant vécu à Dakar, il s'est retrouvé parmi des migrants du village même d'où est originaire sa propre famille. On voit comment, à travers le partage de la vie communautaire, il a fait sa place dans le groupe tout en restant « différent » de par son histoire et son travail. C'est donc une vision à la fois de l'intérieur et distanciée qu'il nous livre.

L'installation en France des migrants puis des familles soninkées s'accompagne d'un lien très fort avec le pays d'origine, économique et identitaire. Le soutien apporté à ceux qui sont restés en Afrique va de pair avec le développement d'une conscience villageoise et nationale. Si les stratégies sociales et identitaires des migrants s'inscrivent entre deux systèmes culturels, deux systèmes de codes sociaux, leur intégration dans la cité semble poser davantage de problèmes que dans le monde du travail.

Les logements collectifs puis les foyers regroupant des hommes seuls, mariés au pays et célibataires, s'organisent sur le même mode que les « grandes chambres » apparues à Dakar au début du siècle (voir Manchuelle, chap. 5). Alliant services et obligations, le foyer accueille le nouveau migrant, l'aide à trouver du travail et l'incite à se conformer au projet migratoire dominant : envoi d'argent au pays, cotisation à la caisse du village, préparation du mariage, etc. L'appartenance villageoise et lignagère en sont les principes structurants, que ce soit au niveau de la répartition des étages, des chambres et des lits, ou de l'utilisation des revenus de la migration. Les multiples « caisses » témoignent des différents objectifs et soucis des migrants : s'entraider en cas de nécessité, soutenir matériellement sa famille, œuvrer pour le prestige du village... Dans les années 1970, ces caisses sont surtout devenues des sources de financement de projets villageois ; elles reflètent également certains clivages sociaux. En effet, si le foyer reproduit l'organisation villageoise, il est aussi le lieu d'expression de conflits entre aînés et cadets, et entre groupes sociaux. Des « amicales de jeunes » essaient de se dégager de la hiérarchie traditionnelle. La lutte des descendants d'esclaves pour l'égalité dans la vie au foyer et une plus grande participation aux prises de décisions a eu des répercussions jusque dans les villages. Toutefois l'émancipation par rapport au modèle communautaire a ses limites dans un monde où « chacun connaît sa place ».

Si la majorité des migrants est encore constituée de travailleurs isolés, l'arrivée en France des épouses dans les années 1970 a marqué un tournant dans l'émigration soninkée. Le regroupement familial, qui renforce le ménage au détriment de la famille étendue, s'est fait à l'encontre des logiques communautaires. Alors que le chef de famille reste toujours très lié au « foyer », le ménage monogamique ou polygamique constitue le principal cadre de vie des femmes et des enfants. Ces derniers participent néanmoins à la communauté villageoise à l'occasion des fêtes, baptêmes et autres cérémonies ; les femmes, de plus, préparent des plats qu'elles font porter aux membres de leur parenté résidant au foyer. Sur le plan éducatif, les parents sont soucieux de transmettre leur langue à leurs enfants, même s'ils y parviennent difficilement, et la religion musulmane. Les enfants ont en réalité le sentiment d'une double appartenance culturelle, privilégiant l'une ou l'autre selon les circonstances.

Après le quasi-enfermement des femmes soninkées à la maison dans les années 1970, où les enfants étaient leur seul contact avec le monde extérieur, elles ont reconstitué un réseau social sur leur lieu d'habitation, afin de briser leur isolement et d'assurer une meilleure insertion dans la ville et ses insti-

tutions. Le voisinage constitue pour elles un espace d'échanges, de petit commerce souvent, et de soutien en cas de conflits conjugaux. Alors que le mouvement associatif féminin est encore embryonnaire et se heurte à l'hostilité des maris, les femmes sont les principales actrices des réseaux de voisinage. Toutefois les hommes ont tendance à s'affirmer comme les interlocuteurs obligés lorsqu'il s'agit d'intervenir auprès des institutions locales. La représentation des familles africaines s'opère alors sur le mode traditionnel, à travers des « chefs de communauté » ou des « chefs de villages », choisis parmi les lignages aristocratiques. Les associations masculines font apparaître des clivages nationaux et aussi une opposition entre Soninkés de l'ouest (Gajaaga, Gidimaxa) et Soninkés de l'est, dont l'histoire migratoire est sensiblement différente comme le montre F. Manchuelle.

Suit un chapitre tout à fait intéressant sur l'islam, ses enjeux identitaires et son vécu quotidien. Dans les années 1950-1960, la pratique religieuse était marginale chez les migrants. Son développement dans les années 1970-1980 correspond à l'installation durable en France, à l'apparition d'une seconde génération et à des perspectives de retour de plus en plus hypothétiques. L'islam joue aujourd'hui un rôle essentiel dans la dynamique identitaire, étant plus valorisé que l'appartenance ethnique ou nationale. Anciennement présent en pays soninké, il s'est développé au sein des familles maraboutiques, alliées mais subordonnées aux familles dirigeantes. L'emprise des confréries y est limitée et les autorités religieuses n'ont jamais concurrencé réellement le pouvoir politique. En France, l'islam renaissant s'est appuyé sur des structures communautaires fortes. Dans l'immigration comme au village, les marabouts dirigent l'exercice du culte et les cérémonies, exercent des fonctions de voyance et des fonctions thérapeutiques. Au niveau familial, c'est le père qui est censé veiller à l'éducation et à la pratique religieuse de ses épouses et de ses enfants. Les mouvements islamiques, qui prônent un retour à l'orthodoxie et cherchent à s'affirmer contre les pouvoirs religieux traditionnels, ont un impact limité. Ces *daawa* recrutent surtout leurs disciples dans les couches sociales non maraboutiques et rencontrent moins d'écho dans les foyers qu'auprès des familles, plus dispersées et confrontées à des difficultés nouvelles. Par ailleurs, on assiste à un développement de l'enseignement coranique dans les foyers, qui a davantage de succès que les cours d'alphabétisation en français, et à une multiplication des salles de prière. En ville plus particulièrement, ces lieux de culte jouent aussi une fonction sociale et identitaire puisqu'on y annonce les nouvelles et les événements familiaux, et qu'on y traite des questions concernant la communauté.

Dans les années 1960-1970, les Soninkés travaillaient dans la grande industrie et surtout dans les PMI et les PME. Dans les années 1980, à la suite des licenciements qui ont touché la main-d'œuvre étrangère, un mouvement s'est dessiné vers le tertiaire. Les secteurs concernés sont le nettoyage industriel, la restauration et, dans une moindre mesure, le bâtiment et les travaux publics. Ce sont en majorité des ouvriers non qualifiés dont le « projet professionnel » se réduit le plus souvent à la recherche d'un emploi stable. On retrouve l'emprise communautaire dans la faible mobilité géographique — les lieux de travail se situent essentiellement à proximité des lieux de résidence, à Paris et dans la proche banlieue —, et dans l'obligation morale pour ceux qui ont une bonne insertion professionnelle de faire profiter leurs proches des possibilités d'embauche. Le développement d'une activité non salariée, récent



et encore limité, apparaît surtout comme une alternative au chômage. En effet, le soutien familial et la participation aux différentes « caisses » villageoises rendent difficile l'accumulation du capital financier nécessaire pour s'installer à son compte. Les Soninkés ayant réalisé une promotion professionnelle sont essentiellement chauffeurs de taxi. Ils sont regroupés au sein d'une association, à dominante soninkée mais dont le fonctionnement se démarque nettement du modèle traditionnel. Par ailleurs, les femmes soninkées en France se sont retrouvées dans une grande dépendance par rapport à leur mari. Leur accès à un travail salarié leur permet d'avoir un budget propre, comme en Afrique. Mais cela ne va pas sans conflits, que ce soit sur le principe même du travail féminin ou au sujet de la répartition des charges au sein du ménage. D'une façon générale, la migration est considérée comme un moyen d'accumuler du numéraire sans qu'un projet professionnel lui soit associé. Dans le contexte actuel, le plus recherché est d'avoir un emploi stable à temps complet. Lorsque le travail effectué est perçu comme dégradant, dans le cas du nettoyage par exemple, l'accent est mis sur le courage et sur la valorisation du travail quel qu'il soit. Le travail est bien au centre de l'expérience migratoire, toutefois, comme le note l'auteur, « en identifiant l'immigré au travailleur ou plutôt en réduisant le premier au second, on justifie son exclusion de la cité (accès au logement, droit de vote, etc.) et du territoire national (renvoyer chez eux les sans-logis et/ou les sans-emplois) ».

Ces deux ouvrages montrent l'évolution des migrations soninkées. On voit notamment comment de travaux relativement liés aux statuts traditionnels au début — aristocrates-laptots et marabouts engagés dans le navétanat, évoqués par F. Manchuelle —, elles sont passées à des activités professionnelles dont le revenu compte plus que la tâche effectuée, le statut social étant toujours défini par référence à la société soninkée. Mais avec le regroupement familial en France et le rôle que jouent les migrants dans leur région d'origine, le secteur du travail est loin d'être le seul concerné par l'essor des migrations. Comme le note M. Timera, « au cœur de l'aventure migratoire se construit une double citoyenneté, une double revendication pour l'intégration *ici* et pour [...] rompre la marginalisation *là-bas* ».

CNRS (UPRESA 8054), Centre de recherches africaines.

## BIBLIOGRAPHIE

CHASTANET, M.

1992 « Survival Strategies of a Sahelian Society : the Case of the Soninke in Senegal from the Middle of the Nineteenth Century to the Present », *Food and Foodways*, V (2) : 127-149.

CHATELAIN, A.

1976 *Les migrations temporaires en France de 1800 à 1914*, Villeneuve d'Asq, Publications de l'Université de Lille III.

DAUM, C. & TIMERA, M.

1995 *Du village à la ville (immigration et développement)* (texte non publié), Paris, Institut Panos.

POITRINEAU, A.

1962 « Aspects de l'émigration temporaire et saisonnière en Auvergne à la fin du 18<sup>e</sup> siècle et au début du 19<sup>e</sup> siècle », *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, 9 : 5-50.

QUIMINAL, C.

1991 *Gens d'ici, gens d'ailleurs*, Paris, Christian Bourgois.

#### RÉSUMÉ

Cette chronique met en perspective deux ouvrages qui concernent les migrations soninkées. Celui de F. Manchuelle en fait une étude historique sur la longue durée, soulignant leurs liens avec des activités anciennes, montrant leur développement au cours de la période coloniale et mettant l'accent sur les facteurs extra-économiques de ces migrations. Celui de M. Timera traite de différents aspects des migrations en France aujourd'hui : la vie en foyer, le regroupement familial, l'islam et le travail. Avec la sédentarisation des migrants et l'apparition d'une seconde génération, de nouvelles stratégies sont à l'œuvre et de nouvelles identités en jeu, sans qu'il y ait rupture avec le pays d'origine.

#### ABSTRACT

*Soninke Migrations in the Long Run : Strategies and Identities.* — This review article places two studies of Soninke migrations in perspective. F. Manchuelle's historical study emphasizes the relations between current migrations and older activities over a long period of time. It shows how migrations developed under colonialism and draws attention to extra-economic factors underlying them. M. Timera's work deals with different aspects of contemporary Soninke migrations to France: dormitory life, arrangements for bringing families, Islam and work. With the settling of migrants and the emergence of the "second generation" of their children, new strategies are at work and new identities come into play, but without any break taking place with the homeland.

Mots-clés/Keywords : identités, islam, migrations, Soninké, travail/*identities, islam, Soninke, migrations, work.*